

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
27/02/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N° 3 - 7
Objet : Mise aux normes
électriques Appt Rez-de-
chaussée droit avenue
de la Gare + annexes

L'an deux mille vingt-quatre et le sept mars à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX (Proc), SANDY ;

Absente excusée :
Mme AGUILA (Proc. Mme COURTOUX)

Madame GRANGE Martine a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h35

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de remettre aux normes l'installation électrique de l'appartement et de ses annexes, situés 2 avenue de la Gare, Rez-de-chaussée côté droit. Ces travaux sont indispensables afin de permettre une nouvelle location de ce logement.

Un devis a été demandé à l'Entreprise ERD – 1345 chemin de Cantoperdric à Eaunes (31600), titulaire du marché à bons de commande.

Le montant total de la dépense s'élève à 5 877,80 € H.T pour la partie logement et 1 938,80 € H.T pour la partie annexes.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de confier à la Sarl ERD les travaux de remise aux normes électriques du logement située 2 avenue de la Gare, au rez-de-chaussée, côté droit pour un montant H.T de :

- Appartement : **5 877,80 € H.T**
- Annexes : **1 938,80 € H.T**

- d'inscrire la dépense au Budget 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Affiché le **12.03.2024**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 11 mars 2024

Le Maire,
Christian SANS

